

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 15 février 2024
Rapporteur :
Monsieur Jean-Luc LECLERCQ**

N° 22

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 26/02/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 26/02/2024 (accusé de réception du 26/02/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention à l'association L'Irréductible festival pour l'édition 2024

Dans le cadre de sa compétence « rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale », Quimper Bretagne Occidentale soutient des événements qui contribuent au rayonnement du territoire.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'association organisatrice de l'Irréductible Festival, festival de musique qui se tiendra pour sa deuxième édition sur la commune de Quimper du 28 au 30 juin 2024.

Après le succès de la première édition de l'Irréductible Festival en juillet 2023, l'association éponyme, organise fin juin 2024 une deuxième édition de plus grande envergure avec pour objectif un nombre de festivaliers avoisinant les 5 000 par jour.

Cet événement convivial, accessible et diversifié aux portes de Quimper, est pour l'association un Festival basé sur les principes suivants :

1. Stabilité financière et croissance économique durable ;
2. Engagement social et ancrage territorial ;
3. Minimisation de l'empreinte environnementale ;
4. Lutte contre les discriminations.

Pour la deuxième édition, l'équipe maintient un socle « Rock Celtique », qui viendra s'ajouter à des groupes de renom tels Cali, Soldats Louis ou Jean-Baptiste Guégan. Une place sera aussi laissée aux groupes locaux émergents, ainsi qu'à des ensembles traditionnels de type Bagad. Deux scènes seront installées pour optimiser l'événement.

Parallèlement, l'association souhaite mettre en avant les produits du terroir, avec un marché de producteurs et d'artisans directement sur le site du festival. L'ancrage local se caractérise également par les partenariats mis en place avec les entreprises et associations locales.

Avec un budget d'environ 700 000 €, l'association travaille avec des producteurs locaux pour la restauration, a recours à des gammes de boissons locales, et veille à ce que l'empreinte écologique du festival soit la plus neutre possible. Pour faciliter la circulation des festivaliers et limiter le nombre de véhicules, des navettes seront mises en service.

Au regard de la notoriété de cette manifestation, de son rayonnement à l'échelle régionale, et de l'engagement de l'association pour cette deuxième édition, après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'association de l'Irréductible Festival en soutien à l'organisation de l'événement du même nom.